TION SUR LE PROGRÈS DU GROUPE SOS

2010

Insertion



Groupe SOS Intérim et Recrutement



Interlocuteur Pacte Mondial

Anne-Sophie ANNE 47, rue de la Harpe - BP 247 27002 Evreux cedex Tél. 02 32 33 03 35 Fax 02 32 31 11 91 asanne@groupe-sos.fr

Monsieur le Secrétaire Général,

Adhérent du Pacte Mondial de l'ONU depuis trois ans, je suis heureux de confirmer que le Groupe SOS soutient les dix principes du Global Compact (droits de l'Homme, du travail, protection de l'environnement et lutte contre la corruption).

Depuis notre adhésion, nous nous attachons aux engagements qui nous lient à votre Organisation et ne manquons pas de diffuser auprès de notre sphère d'influence notre soutien aux causes que nous défendons ensemble et qui me tiennent particulièrement à cœur.

Les principes du Global Compact nous accompagnent quotidiennement et constituent désormais le fondement de notre culture d'entreprise.

Régulièrement, nos salariés permanents et intérimaires, nos clients, nos fournisseurs et nos partenaires sont informés de nos engagements pour le respect des dix principes du Pacte Mondial. Cet engagement, nous le mettons en avant dans notre documentation, nos newsletters et dans notre Communication sur le Progrès, démonstration de notre transparence.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de ma très haute considération.

Jacques FURON Président



Principe n°6 Contribution à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et profession

Fortement impliqué dans l'accompagnement des demandeurs d'emploi rencontrant des difficultés face à l'embauche, le Groupe SOS poursuit son engagement dans l'insertion professionnelle.

Le Contrat d'Insertion Professionnelle Intérimaire :

En partenariat avec trois de leurs clients, les agences SOS INTÉRIM de Bernay, Evreux, Louviers et Vernon ont mis en place une action de formation appelée «Contrat d'Insertion Professionnelle Intérimaire». Issu de la loi sur la formation professionnelle tout au long de la vie, ce contrat a pour objectif de permettre à des intérimaires d'accéder à une qualification professionnelle reconnue, à un titre ou un diplôme.

La formation s'adresse :

- aux jeunes sortant du système éducatif,
- aux salariés de plus de 45 ans quel que soit leur niveau d'étude,
- aux intérimaires ayant travaillé moins de 210 heures sur les 6 mois précédant le démarrage du contrat.

La durée du contrat est comprise entre 210 et 420 heures.

Notre action de formation, concrètement :

Intitulé de la formation : Magasinier cariste d'entrepôt préparateur de commandes

Le principe :

Après étude des besoins en compétences de ses trois clients, SOS INTÉRIM a procédé à la présélection de 25 candidats pouvant bénéficier de cette formation.

Le déroulement de la formation a été fixé comme suit :

Première période :

Entre mai et août 2010, une première période de formation externe, dans un centre de formation partenaire (durée : 140 heures) :

- Module 1 (56 heures): Préparation au CACES 1-2-3-5.
- Module 2 (35 heures) : Sécurité, incendie, gestes et postures, SST, travail en hauteur.
- Module 3 (35 heures): Magasinage et préparation de commandes.
- Module 4 (14 heures): Informatique.

Seconde période :

Une seconde période en entreprise :

- Formation (35 heures).
- Mission d'intérim (245 heures minimum).



Principe n°6 (suite)
Contribution à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et profession

Les résultats de notre action de formation :

Les résultats suite à la présélection de candidats :

Sur les 25 candidats présélectionnés et suite aux bilans de positionnement, 10 intérimaires ont été retenus pour entrer dans le dispositif, soit un pourcentage de 40 % de réussite sur cette première étape.

La formation:

Sur les 10 candidats sélectionnés, tous ont suivi la totalité du parcours de formation, soit un pourcentage de **100** % **de réussite** sur cette seconde étape.

L'insertion professionnelle:

Sur les 10 candidats ayant obtenu leur CIPI (Contrat d'Insertion Professionnelle Intérimaire), 8 ont poursuivi leur mission au-delà des 2 mois qui ont suivi la formation, soit un pourcentage de 80 % de réussite en insertion sur l'action globale.

Bilan de l'action:

Suite au succès de la formation, le Groupe SOS projette de renouveler cette expérience pour l'année 2011. Ainsi, grâce à la collaboration de nos partenaires (clients et centres de formation), nous poursuivons notre engagement pour l'emploi accessible à tous.



Principe n°9
Mise au point et diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

De plus en plus préoccupé par les questions d'environnement, le Groupe SOS a appliqué des principes visant à réduire les déchets papier en développant l'utilisation de l'informatique et de la numérisation. L'année 2010 marque particulièrement cet engagement avec la mise en place d'actions concrètes énoncées ci-dessous.

La dématérialisation des dossiers internes :

Gain de place et économie de papier : le Groupe SOS conserve toutes ses données (clients et intérimaires) sur son réseau informatique. Pour cela, nous utilisons deux logiciels de base de données. Chaque client et chaque intérimaire possède un dossier informatique auquel se rattachent les documents, courriers et annotations le concernant. Ainsi à l'avenir, nous comptons supprimer les dossiers sous format papier pour n'en conserver qu'une trace informatique, dont nous assurons la sauvegarde quotidienne sur notre serveur.

La dématérialisation des contrats :

La dématérialisation des contrats est une action entreprise communément avec plusieurs de nos clients. En 2010, nous comptons 7 clients avec lesquels nous partageons une interface informatique pour la gestion des contrats. Nous utilisons 6 interfaces différentes, collant au plus près des attentes de nos partenaires.

La numérisation des CV en agence :

Quotidiennement, les agences d'emploi échangent de nombreux documents avec leurs clients. Nous avons plus particulièrement étudié la gestion des CV de nos candidats, envoyés en grand nombre. Sur la quantité de CV envoyés, beaucoup n'aboutissent pas à une embauche et sont donc jetés. Afin de limiter la consommation et les déchets de papier, 9 scanners nouvelle génération ont été installés dans nos agences. Rapides et performants, ils permettent l'enregistrement haute définition des documents, leur archivage numérique et leur envoi par e-mail. Cette action consiste à réduire considérablement le nombre de photocopies et d'envois postaux.

Une communication externe éco-responsable :

Journal d'information à l'attention des clients, invitations et relances aux évènements de l'entreprise, communiqués de presse... le Groupe SOS entretient sa communication externe et développe la voie du numérique tout en conservant la qualité des messages en s'adaptant aux spécificités des nouvelles technologies.

Gérés par le logiciel de base de données de nos contacts, les invitations et communiqués de presse ont été adaptés pour s'afficher dans les e-mails, et notre journal d'information existe sous un format PDF consultable et téléchargeable depuis un site spécialisé.

L'utilisation des SMS:

La réactivité doit rester l'un des atouts majeurs de l'entreprise de travail temporaire. La communication de masse auprès des intérimaires doit se faire dans les plus brefs délais, parfois pour des messages très courts mais indispensables.

Pour cela, nous avons opté pour la solution SMS, communication propre, rapide et économique.

Sensibilisation des fournisseurs et réduction des prospectus :

Le Groupe SOS invite ses fournisseurs à l'accompagner dans sa démarche de développement durable. Nous réceptionnons régulièrement des prospectus et catalogues par voie postale qui nous sont adressés en plusieurs exemplaires. Nous avons commencé une opération de réduction des prospectus en indiquant à nos fournisseurs le nom d'un seul destinataire et en les incitant à développer les e-mailings pour leurs envois de promotions. A l'issue de cette action, nous espérons supprimer la réception des prospectus, développer les échanges par e-mails tout en conservant un contact privilégié avec nos fournisseurs.



Principe n°9 (suite)
Mise au point et diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

Bien que nos actions se poursuivent et que de nouvelles démarches soient mises en place au fur et à mesure, nous pouvons déjà établir, pour l'année 2010, les résultats suivants :

La dématérialisation des dossiers internes :

A ce jour, notre base de données clients compte l'enregistrement de 2 174 fiches contacts dont plus de 600 dossiers clients et plus de 7000 dossiers prospects.

La dématérialisation des contrats :

Depuis le 1^{er} janvier 2010, nos plateformes ont enregistré la saisie de **2017 contrats dématérialisés**. D'autres plateformes sont en cours d'installation, notre processus en est encore à ses débuts.

La numérisation des CV en agence :

Sur nos 9 agences et notre Département Recrutement, on comptabilise **plus de 34 000 CV scannés** enregistrés sur notre réseau informatique.

Une communication externe éco-responsable :

Notre journal d'information compte aujourd'hui 774 abonnés par e-mail contre 2 136 abonnés «papier», soit 36 % de nos abonnés. Nous poursuivons la promotion de ce support et espérons atteindre en 2011 50 % d'abonnés par e-mail. En parallèle, nous limitons notre empreinte écologique en utilisant pour la version «papier» un papier 100 % recyclé, les journaux étant conçus par une imprimerie labélisée Imprim'vert.

L'utilisation des SMS:

Depuis le 1^{er} janvier 2010, nos campagnes SMS ont atteint le nombre de **19 000 SMS envoyés** en remplacement de courriers postaux.

Sensibilisation des fournisseurs et réduction des prospectus :

Nous avons entrepris cette action depuis la fin de l'année 2010 et ne disposons pas encore de résultats définitifs.

Bilan de l'action :

D'après nos estimations (feuilles de papier et enveloppes), ces actions ont permis d'économiser 0,5 tonnes de papier sur l'année 2010. Accompagné par une structure de conseil en développement durable, le Groupe SOS vient d'établir son diagnostic développement durable afin d'inscrire son nom au tableau des entreprises reconnues «Entreprise Responsable».





GROUPE SOS

47, rue de la Harpe - BP 247 27002 Evreux cedex Tél. 02 32 33 03 35 Fax 02 32 31 11 91 sos@groupe-sos.fr www.groupe-sos.fr